



Nouvelles dispositions urgence attentat

Dans le cadre du plan Vigipirate, de nouvelles dispositions sont mises en place dans les accueils de la ville.



Suite à l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ».

Dans le cadre du passage au niveau le plus élevé du plan Vigipirate, les agents municipaux vont, à nouveau, procéder à des contrôles d'accès et à une fouille visuelle dans les différents accueils de la ville (hôtel de ville, centre communal

d'action sociale...) et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Comptant sur votre compréhension afin de faciliter ces opérations de contrôle.